

Compte rendu du conseil d'écoles RPI Chantesse/NDO/ Vatilieu

Jeudi 6 novembre 2014

Présents :

Mme Patricia Prella, vice présidente du SSI,

Mme Isabelle Dupaz-Forey, Maire de Vatilieu, Mme Isabelle Oriol, Maire de Chantesse et Mr Alex Brichet-Billet, Maire de NDO,

Mme Isabelle Carlin, chargée d'école à Chantesse, Mme Françoise Clavel, chargée d'école à Vatilieu, Mme Sophie Fialais, directrice de NDO et Mme Laurence Pronier, adjointe à NDO,

Mr Sébastien Ferrouillat, conseiller municipal de NDO,

Mme Laëtitia Clément et Mme Montméat Julie, déléguées parents de Chantesse, Mme Fabienne Grigis et Mme Anne-Laure Lastella, déléguées parents de NDO, Mme Cécile Gaudin, déléguée parent de Vatilieu.

Mme Françoise Naud et Mr Georges Brichet-Billet, DDEN,

Mme Maud Curtit, Mme Charlotte Foscallo et Mme Sandrine Rivero, personnel SSI

Excusé : Mr Plossu, DDEN

1. Validation d'un conseil d'écoles pour le RPI

Cette année, il y a un changement au niveau des élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'écoles dans les écoles faisant partie d'un RPI.

« Chaque école doit élire son propre conseil d'école, indépendamment du fait qu'elle fonctionne ou non dans le cadre d'un regroupement pédagogique intercommunal (RPI).[...] Toutefois, des conseils d'école peuvent décider de se regrouper en un seul conseil pour l'année scolaire après délibération prise à la majorité des membres de chaque conseil.[...] Tous les membres des conseils des écoles d'origine sont membres du conseil ainsi constitué, qui est présidé par l'un des directeurs d'école désigné par le directeur académique des services de l'éducation nationale agissant sur délégation du recteur d'académie [...]. »

(Monique Lesko, Inspectrice d'académie, 19 septembre 2014)

Chaque conseil d'école (NDO, Vatilieu et Chantesse) a voté à l'unanimité de se réunir en un seul et grand conseil d'écoles pour toute l'année scolaire.

Un président devrait être désigné par le directeur académique des services de l'éducation nationale.

Mme Fialais a rappelé les modalités de vote :

Qui vote ?

- le Maire ou son représentant,
- un conseiller municipal de chaque commune
- chaque enseignant,
- un membre du RASED
- les représentants de parents élus de chaque école
- un DDEN pour chaque commune

L'IEN assiste de droit mais ne participe pas au vote.

2. Vote du règlement intérieur

Quelques modifications ont été apportées par rapport à celui de l'année dernière, dont la mise à jour des nouveaux horaires des écoles.

Le conseil d'écoles a adopté à l'unanimité ce nouveau règlement intérieur.

3. Effectifs

NDO		VATILIEU	CHANTESSE
Classe 1	Classe 2		
PS 14	GS 7	CE1 14	CM1 15
MS 14	CP 13	CE2 9	CM2 12
28	20	23	27
98			

Prévision des effectifs 2015 : Mme Fialais demande aux mairies de lui faire remonter si elles ont connaissance d' enfants susceptibles d' entrer à l' école en septembre 2015.

4. Projets, sorties, activités et financement

- Projet d'écoles 2014-2018 : autour de 4 axes de travail:

Axe 1: Faire accéder tous les élèves à la maîtrise de la langue, à une expression précise, à l' oral comme à l' écrit.

Axe 2 : Soutenir l' autonomie en lecture et en écriture des élèves en développant leur culture littéraire.

Axe 3: Améliorer la prise en charge individuelle des élèves.

Axe 4: Améliorer le climat scolaire.

- Sorties, activités et financement:

Piscine: activité prévue au troisième trimestre le lundi matin.

Musique: intervenante Mme Valérie Drouvin

Elle intervient:

- à NDO le mardi à 13h10 pour les GS/CP et le mardi matin lors du deuxième trimestre pour les PS/MS,

- à Chantesse le mardi à 14h10,

- à Vatilieu le mercredi matin,

Notre Dame de l'Osier:

- Fin 2014 ou début 2015, *spectacle de marionnettes* : "les 3 chardons".
- *La sortie de fin d'année* n'est pas encore définie.
- *Les nouveaux jeux de cour* installés cet été par la mairie, balançoires et toboggan, sont très utilisés par les enfants.
- Mme Fialais tient à remercier Mr Alberti (papa de Nathan) d' avoir donné et installé 6 ordinateurs récents à l' école.

Vatiliu:

- *Projet autour du vent*: en sciences et en techno, réalisations d'objets mus par le vent.
Devis pour une intervention : "construction d'une montgolfière"
- *Arts plastiques*: après une visite du site des statues aux 4 vents sur le village, un premier travail de collage a été réalisé.
- Cahier de vie et d'expression personnel et cahier de parcours artistique
- Tenue du site de vie scolaire sur le site du village de Vatiliu
- Correspondance scolaire avec l'école de Rovon, classe de CP/CE1
- Mise en route d'un cahier de littérature relatant les ouvrages étudiés au cours de l'année
- Journal scolaire
- Projet d'arts " Les arts toute une histoire" : intervention prévue en mars/ avril avec la classe de Chantesse.

Chantesse:

- Activité Roller en septembre et octobre, intervention de Pierre Milan, par l'intermédiaire de Profession Sport 38
- Projet Vélo citoyen prévu en mars/avril/ mai
- Projet d'un voyage en Camargue prévu en avril.

Mme Carlin signale à ce propos que la classe de Chantesse sollicitera une aide financière des 3 mairies et aussi du Syndicat scolaire.

5. Activités pédagogiques complémentaires (APC)

Organisation différente des APC cette année : à cause des nouveaux horaires des écoles, les enseignantes ne prennent plus que leurs élèves.

NDO:

- déjà 20 h d'effectuées en aide pédagogique.
- aide au travail personnel (recherche dans le dictionnaire) prévu les 13 et 20 novembre 2014.

Vatiliu:

- soutien en lecture pour 2 groupes de 2 élèves en CE1
- prise en charge en petits groupe de CE2 pour terminer des exercices, reprendre des notions
- 30 min par semaine le mardi et le jeudi de 13h05 à 13h35

Chantesse:

- septembre/ octobre consacrés aux CM1 pour travailler l'organisation et la méthodologie
- novembre/ décembre consacrés aux CM2 pour travailler le B2i (Brevet d'informatique et d'internet)
- 30 min par semaine le lundi et le mardi de 13h05 à 13h35

Questions des parents:

"Pour les enfants de maternelle: est-ce que les pictogrammes (les petites têtes) donnant l'évaluation du travail de l'enfant sont/seront encore utilisés? c'est quelque chose que les parents appréciaient..."

Mme Pronier répond que les enfants doivent d'abord apprendre à vivre ensemble, à accepter les règles, elle travaille beaucoup sur le relationnel en début d'année. L'évaluation est très subjective, il est parfois difficile d'évaluer certains travaux. Il est, de toute façon, trop tôt pour évaluer les PS.

"Le temps de sieste avec la nouvelle organisation scolaire est-elle réduite?"

Le temps de sieste n'est pas réduit par rapport à l'année dernière. Les enfants sont couchés au retour à l'école ou après le temps de cantine c'est-à-dire à 13h10. Ils sont ensuite réveillés à 14h30. Mme Pronier souligne que les élèves ont le temps de participer à deux ateliers de 14h40 à 15h20.

Un décroisement est organisé pendant le temps de sieste, Mme Pronier prenant les GS pendant que Mme Fialais travaille avec ses CP.

Séance levée à 21h35

Secrétaire de séance

Isabelle Carlin

Présidente de séance

Sophie Fialais